Les habitants de Moissac votent Marine ? Le radar de la Mégère flashe désormais à 50 au lieu de 70 !

écrit par Maxime | 12 mai 2022

Abaissé de 70 à 50 km/h : un radar automatique fait encore des victimes à Moissac

Le radar de la Mégère flashe à tout va depuis l'abaissement de la vitesse./ Photo DDM Manuel Massip / DDM -

Abaissé de 70 à 50 km/h : un radar automatique fait encore des victimes à Moissac

Le radar de la Mégère flashe à tout va depuis l'abaissement de la vitesse./ Photo DDM Manuel Massip / DDM -

https://www.ladepeche.fr/2022/05/06/le-radar-de-la-megere-fait-encore-des-victimes-a-moissac-10279531.php

Moissac, c'est l'âme de la France. Cette ville du Tarn-et-Garonne est connue mondialement pour son abbaye inscrite au patrimoine de l'Unesco.

Elle a encore fait honneur à la France en votant majoritairement pour Marine le Pen au second tour de l'élection présidentielle.

Si Moissac était la France, comme il se devrait, Macron y aurait perdu l'élection avec un score de 47 %.

Et c'est à l'image de l'ensemble du département.

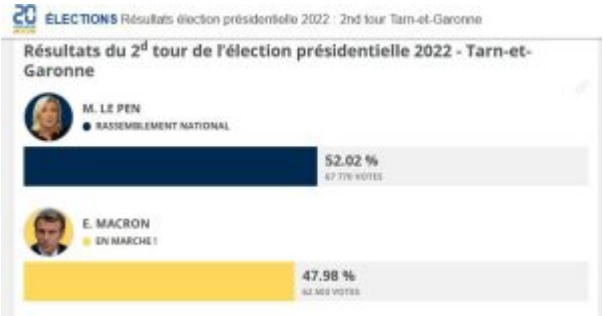

La réponse ne s’est pas fait attendre…

Les habitants des environs ont eu la désagréable surprise de se faire « flasher » au radar à tour de bras. La vitesse du lieu-dit bien nommé « La Mégère », une route très empruntée des automobilistes, a été abaissée de 70 à 50 sans prévenir !

La « Dépêche du Midi » s’en fait l’écho…

https://www.ladepeche.fr/2022/05/06/le-radar-de-la-megere-fait-encore-des-victimes-a-moissac-10279531.php

Publié le 08/05/2022 à 17:01 , mis à jour le 10/05/2022 à 10:33

l'essentiel

Abaissé de 70 à 50 km/h, le radar de La Mégère continue de flasher à tour de bras des automobilistes persuadés de rouler à la bonne allure. Les témoignages s'accumulent. Le maire a écrit à l'officier du Ministère public pour plaider la bonne foi des usagers.

Les contraventions continuent de pleuvoir dans les boîtes aux lettres des habitants du secteur, et de ceux qui empruntent cette route tous les jours pour aller travailler. Les habitués n’ont en effet pas prêté attention au nouveau panneau de limitation de vitesse installé fin mars pour sécuriser l’accès à l’école bordant cette route départementale très fréquentée.

Si l’article est réservé aux abonnés, on peut y lire

l’incompréhension de la plupart des personnes habituées à cette route pour aller travailler.

C’est que Moissac est même une ville administrée par le RN… Alors pas de pitié chez les Macronards, on baisse la vitesse du jour au lendemain et on met un radar à 50 particulièrement pernicieux.

Le maire Romain Lopez n’a qu’à supplier ! En haut lieu, on s’en fout, « de toute façons, ils votent pas pour nous ! »…

https://lopinion.com/articles/actualite/13023_tarn-et-garonne-un-radar-suscite-la-colere-des-automobilistes

Certes le changement a eu lieu en mars, mais vu la couleur politique des environs, ils savaient bien que Marine serait gagnante aux élections…

https://lopinion.com/articles/actualite/13023_tarn-et-garonne-un-radar-suscite-la-colere-des-automobilistes

Surtout, certains automobilistes témoignent : le panneau était resté à 70, alors que le radar flashait à 50 !

Une polémique liée au panneau d’information

Depuis le mois de mars, une petite **polémique** a été soulevée. Mais contrairement à ce que l’on pourrait penser, ce n’est ni la présence du radar, ni la réduction de la vitesse. « Les Moissagais sont compréhensifs quant à la raison de l’abaissement de la vitesse autorisée. En revanche, ils disent

ne pas avoir été informés de ce changement. Ils n’ont sûrement pas remarqué le panneau », songe Romain Lopez. Il ajoute : « les gens, par manque de vigilance et par habitude, se font avoir ».

Une hypothèse que les Moissagais n’entendent pas de cette oreille. Sur la page Facebook de la commune, sous le post de l’annonce de l**’abaissement de la vitesse** à La Mégère publié le 18 mars, nombreux sont les témoignages d’automobilistes en colère. « Il était temps de le signaler, alors que demeurait encore le panneau à 70 km/heure, le radar flashe à 50 depuis plusieurs jours. J’espère que les personnes flashées vont contester », écrit une internaute, pointant du doigt l’annonce tardive de la réduction de la vitesse.

En Macronie, cela s’appelle « le respect de l’opposition ». Au secours !